Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-212902985-20251212-DB_2025_71-DE

DB-2025-71

COMMUNE DE TREOGAT FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2025-71

Le douze décembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le trois décembre deux mille vingt-cinq s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain GERBE, Maire.
Etaient présents : Alain GERBE, Loïc PETILLON, Elodie BUREL, Elios Nunez, Gérard BENSOUSSAN, Xavier BOLZER, Gwénaëlle DANIEL, Stéphane DUVAIL, Gérard GOASCOZ, Anne JOURDREN, Soizic KOZAK, Gaëtan MASSOT et Thierry QUEFFELEC.
Le secrétariat a été assuré par M. Loïc PETILLON.

2025-71 – TARIFS COMMUNAUX 2026

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

➢ **DECIDE** de fixer les tarifs communaux 2026 selon le détail suivant :

CIMETIERE	
Concessions	
	Tarif 2026
Emplacement simple de 15 ans	126 €
Emplacement double de 15 ans	250 €
Emplacement simple de 30 ans	210 €
Emplacement double de 30 ans	418 €
Emplacement simple de 50 ans	421 €
Emplacement double de 50 ans	840 €
Columbarium	
Case pour 15 ans	1 541 €
A l'issue de la durée de 15 ans, le prix de la concession est identique à celui appliqué aux tombes, au tarif en vigueur au moment du renouvellement.	
Cavurnes	
Emplacement de 15 ans	214 €
Emplacement de 30 ans	376 €
DROITS DE PLACE	
Commerçants non sédentaires – stationnement seul	28 € par trimestre
Commerçants non sédentaires – avec branchement électrique – éclairage	41 € par trimestre
Commerçants non sédentaires – avec branchement électrique – éclairage/réfrigération/cuisson	53 € par trimestre
Ventes occasionnelles – stationnement seul	28 € par stationnement
PHOTOCOPIES (*)	
Feuille A4 ou A3 recto noir et blanc	0,20 €
Feuille A4 ou A3 recto-verso noir et blanc	0,40 €
Feuille A4 recto couleur	1,00 €
Feuille A4 recto-verso couleur ou A3 recto couleur	2,00 €
Feuille A3 recto verso couleur	4,00 €

(*) gratuité pour les associations communales

Pour copie certifiée conforme,
Fait à TREOGAT, le 12 décembre 2025
Le Maire,
Alain GERBE

